



Chères Rochelaises, chers Rochelais,

Notre Carnaval se tiendra finalement le **24 juin**. Il avait dû être reporté en raison des conditions météorologiques. Plus **de 1200 enfants des écoles et des centres de loisirs** défilent dans les rues du centre-ville à l'occasion du Carnaval, placé cette année sous le signe du végétal. Je tenais ici à les féliciter chaleureusement, ainsi que les adultes qui les ont accompagnés dans la préparation de cette parade qui s'annonce haute en couleurs !

Les enfants sont au cœur de notre projet municipal. Nous rénovons progressivement les bâtiments scolaires et végétalisons les cours d'école pour leur offrir de **meilleures conditions d'apprentissage**.

Cette année, nous créons une salle de classe et des locaux supplémentaires pour l'accueil de loisirs à l'école Beauregard et poursuivons les **travaux d'économies d'énergie et de confort thermique** dans les écoles.

La future **cit  éducative de la nature et des sciences Lavoisier** de Villeneuve-Salines illustre de la plus belle des manières ce qu'il est possible de faire en mati re p dagogique et environnementale pour nos  coliers. **Elle sera achev e cette ann e.**

En plus de ces nouveaux  quipements, nous avons cr e un **Conseil municipal des enfants**, avec l'ambition de les aider   comprendre le monde qui les entoure. Cette nouvelle instance est un **lieu d'apprentissage de la citoyennet  et un outil de d mocratie participative** qui leur permet d' tre acteurs et actrices de leur ville.

Je n'oublie pas **les probl matiques de garde des tout-petits** qui se posent de plus en plus du fait de l'installation de nouvelles familles. Nous allons ouvrir **quelques places suppl mentaires en cr che**, tout en continuant   chercher d'autres solutions pour r pondre au mieux aux besoins des parents.

Pour les enfants scolaris s, nous avons d'ores et d j  ouvert un **troisi me accueil de loisirs municipal** pour faire face   la demande croissante des parents. Il permet d'accueillir **84 enfants suppl mentaires** depuis les vacances de f vrier.



Jean-Fran ois Fontaine

*Les enfants sont
au c ur de notre
projet municipal*

Des meublés de tourisme régulés pour libérer du logement

La forte attractivité de La Rochelle pose des **difficultés de logement à l'année et pour nos étudiants**. L'Agglomération mène depuis longtemps une **politique de l'habitat ambitieuse et volontariste** pour permettre à chacun de trouver un logement adapté à ses besoins et à ses ressources. Face à un marché de l'immobilier qui n'a cessé de se tendre, nous avons décidé de prendre **de nouvelles mesures**.

Comme vous le savez sûrement, la **nouvelle réglementation que nous avons adoptée pour réguler les meublés de tourisme** a été suspendue par le Tribunal Administratif de Poitiers, en janvier dernier. Pour autant, nous sommes toujours déterminés à **limiter les locations touristiques de courte durée**.

Nous avons donc décidé d'**apporter les modifications nécessaires à notre dispositif** pour tenir compte des remarques du juge et pouvoir appliquer de nouvelles règles **d'ici le mois de novembre 2023**. En parallèle, nous avons également saisi le Conseil d'État.

Pour mémoire, l'agglomération a connu **une augmentation de plus de 175% des locations de meublés de tourisme** entre 2019 et 2022. Cette situation n'est pas tenable.

Une économie et des emplois durables

Notre ville n'est pas seulement attractive pour les familles et les touristes. Elle séduit aussi de **nombreuses entreprises**. C'est le cas de la **Fondation Carl-Zeiss** qui a décidé de s'agrandir sur son site de Périgny afin d'y développer de nouveaux dispositifs médicaux, notamment des implants intraoculaires pour soigner la cataracte. Avec à la clé, la création de **trois cents nouveaux emplois d'ici 2030**. Le choix de La Rochelle ne doit rien au hasard. Il a été motivé par **la qualité environnementale de notre territoire et par sa capacité à attirer des compétences**.

Le projet du groupe Zeiss a été travaillé avec les services de l'Agglomération pour être **en phase avec les exigences de notre feuille de route « La Rochelle Territoire Zéro Carbone »**. Son nouveau bâtiment sera construit en vertical sur quatre niveaux pour limiter la consommation d'espace au sol et sera économe en énergies.

Solvay va également développer son activité sur son site de Chef-de-Baie, pour produire des matières premières nécessaires aux batteries et des aimants pour moteurs électriques.

Alstom a par ailleurs déjà annoncé qu'entre **200 et 300 personnes seraient embauchées à Aytré**, pour assurer la production de tramways et de rames du nouveau TGV.

En avril, **le chômage de notre bassin d'emploi a atteint un taux historiquement bas de 6,4%**.

Nous pouvons saluer également toutes les PME* et les TPE** qui participent pleinement à cette belle dynamique économique créatrice d'emplois.



“
Le chômage de
notre bassin d'emploi
a atteint un taux
historiquement bas
de 6,4%.”



* Petites et moyennes entreprises

** Très petites entreprises

Des actions concrètes en faveur de la transition énergétique

Notre grand projet « La Rochelle Territoire Zéro Carbone » se concrétise.

La Plateforme Rochelaise de Rénovation Énergétique (PRRE) a accompagné l'amélioration de près de 300 logements sur la ville de La Rochelle en 2022. Grâce à l'ensemble des rénovations réalisées sur l'agglomération, ce sont plus de **2100 tonnes de CO₂ qui ont été évitées sur l'année**. À partir de septembre 2023, chaque habitant pourra **connaître le niveau de déperdition thermique de sa toiture**, grâce à la thermographie aérienne réalisée par l'Agglomération.

Entre novembre 2022 et février 2023, **10 000 arbres ont été plantés à Dompierre-sur-Mer** par des citoyens, avec l'appui de la Coopérative Carbone. Cette première initiative, baptisée la **Forêt Bleue**, sera complétée par la plantation d'autres micro-forêts sur l'agglomération.

Du 29 mai au 4 juin, une **première Semaine Zéro Carbone** est organisée sur notre territoire. Pendant sept jours, de nombreuses animations vous seront proposées pour tester de nouveaux usages, de nouveaux services, de nouvelles façons de consommer pour lutter contre le dérèglement climatique.

Protéger notre santé et notre qualité de vie

La transition de notre territoire vers un modèle de développement durable est d'autant plus importante que nous savons désormais que **l'environnement joue un rôle déterminant pour la santé publique**. Nous travaillons **avec des agriculteurs, des experts et des habitants** pour sortir progressivement de l'usage des pesticides, dont on connaît la dangerosité pour la santé.

Nous sommes également en train d'élaborer un nouveau plan d'actions pour **réduire les inégalités locales en matière de santé**. L'objectif est de pouvoir rapidement mettre en œuvre des initiatives autour de l'accès aux soins, de la santé mentale des étudiants, du maintien à domicile ou encore de la prévention des maladies « évitables » par de l'activité physique et une bonne hygiène de vie.

La Rochelle cherche depuis longtemps **à limiter la place de la voiture en ville**, pour la **qualité de l'air**, bien sûr, mais aussi, plus largement, pour la **qualité de vie**. La réalité du dérèglement climatique et les enjeux de santé publique, nous incitent à poursuivre dans cette voie en **réaménageant nos rues et nos espaces**.

D'ici cet été, nous allons notamment créer une « **Zone Apaisée** » **au cœur du centre-ville en concertation avec les commerçants**. L'objectif est d'avoir un hyper-centre attractif et accessible, tout en rééquilibrant la place de la voiture au profit des mobilités douces et en élargissant le secteur piéton pour déambuler et faire ses courses en toute tranquillité.



L'environnement joue un rôle déterminant pour la santé publique





Face au changement climatique et au recul de la biodiversité, nous accélérons le verdissement de notre ville



Végétaliser la ville tout en préservant la ressource en eau

Face au changement climatique et au recul de la biodiversité, **nous accélérons le verdissement de notre ville**. Nous avons récemment adopté un nouveau plan d'actions qui nous permettra à la fois de **mieux protéger la faune, la flore et nos espaces naturels et d'accélérer la végétalisation et la désimperméabilisation des sols**.

Nous ne pourrions toutefois planter davantage que si nous disposons d'assez d'eau. Or, comme vous le savez, nous abordons le printemps avec des **nappes phréatiques insuffisamment rechargées** après la sécheresse de l'été 2022 et un hiver trop sec. C'est donc aussi sur **la protection et la gestion de l'eau** que nous devons agir.

À l'échelle de l'agglomération, nous avons fait le choix d'une **gestion 100% publique de l'eau**, sous la marque **Hélo**. La Communauté d'Agglomération a la maîtrise de toutes les étapes du cycle de l'eau : le captage, la production d'eau potable, sa distribution et l'assainissement des eaux usées avant leur retour à la nature une fois qu'elles ont été dépolluées. Concernant cette dernière étape, nous avons récemment voté un **plan d'investissements** qui servira, entre autres, à **garantir une bonne qualité de l'eau que nous rejetons dans le milieu naturel**.

Notre Université fête ses 30 ans

Comme vous pouvez le voir, les défis sont nombreux et la tâche est immense. **En ce milieu de mandat municipal**, je prends la mesure des avancées mais aussi de tout ce qui reste à accomplir pour **offrir aux générations futures un avenir durable**.

La spécialisation de notre université autour des problématiques environnementales est une chance et un atout pour accompagner notre transition. Créée en 1993, **elle fête cette année ses 30 ans**. Je lui souhaite un très bel anniversaire !

Très fidèlement,

Jean-François FOUNTAINE
Maire de La Rochelle



LA
ROCHELLE